

**COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR MIXTE OHI-COI DE LA GEBCO**

- Référence:
- 1) Lettre de la GEBCO 41, en date du 27 avril 1998
  - 2) Publication COI-OHI B-7 "Directives pour la GEBCO "

Monsieur le Directeur,

1. L'Ingénieur général Patrick SOUQUIERE (France) a informé le Bureau qu'il a pris sa retraite du Service hydrographique et océanographique de la Marine française (SHOM), depuis le 30 juin 2002, et que les fonctions de représentant de l'OHI qu'il assumait depuis quatre ans, au sein du Comité directeur OHI-COI de la GEBCO (Carte Générale bathymétrique des océans) étaient arrivées à terme.
2. Cette lettre circulaire a pour but de demander aux Services hydrographiques de présenter au Bureau des candidatures à ce poste vacant. Les candidatures devront inclure un bref Curriculum Vitae des postulants, lesquels devront être des hydrographes confirmés possédant de vastes connaissances et une grande expérience, ce qui leur permettra de mener à bien leur mandat en toute efficacité au sein du Comité directeur OHI/COI de la GEBCO. Le mandat est joint en **Annexe A**.
3. Les membres du Comité directeur de la GEBCO doivent pouvoir participer à toutes les sessions du Comité directeur, lequel se réunit tous les deux ans. La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu les 16 (après-midi) et 17 avril 2003 au BHI de Monaco, immédiatement après la Conférence sur le Centenaire de la GEBCO [du 14 au 16 avril (matinée)]. Il est demandé à tous les Etats membres qui présentent des candidats et remplissent le Formulaire de candidature joint en **Annexe B**, de prendre cela en considération avant de proposer une candidature. Le formulaire de candidature doit parvenir au BHI le **15 janvier 2003, au plus tard**.
4. Des directives sur la composition du Comité directeur de la GEBCO sont contenues dans la section 1.3 de la Publication COI-OHI B-7 "Directives pour la GEBCO". Nous attirons en particulier votre attention sur l'alinéa 1.3.1.2 (3) de l'accord OHI-COI selon

lequel « Les membres du Comité directeur sont des experts agissant en qualité de simple particulier ; ils ne devront pas représenter leur gouvernement ».

5. La liste des membres de l'OHI et de la COI représentés au sein du Comité directeur est jointe en **Annexe C**.
6. Le BHI remercie l'Ingénieur général SOUQUIERE pour sa précieuse contribution aux travaux relatifs à la GEBCO ainsi que la France qui a eu la générosité de le mettre à la disposition du Comité directeur.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

*(original signé)*

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA  
Directeur

P.J: Annexes A-D

Copie à : Sir Anthony LAUGHTON, président de la GEBCO  
Dr Robert WHITMARSH, secrétaire permanent de la GEBCO

**MANDAT DU COMITE DIRECTEUR MIXTE COI-OHI  
DE LA GEBCO**

Le Comité directeur mixte COI/OHI de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) est chargé de :

- (1) guider le projet GEBCO et faire des recommandations aux deux organisations mères sur la politique à suivre pour la préparation et la diffusion de cette série mondiale de cartes en courbes du fond océanique ainsi que de l'"Atlas numérique de la GEBCO" (GDA).
- (2) déterminer les besoins des divers utilisateurs de la bathymétrie de l'Océan mondial, étudier les moyens permettant de répondre à ces besoins et lancer les actions jugées possibles pour satisfaire ces besoins.
- (3) conseiller l'Organisation hydrographique internationale (en sa qualité de Centre mondial de données pour la bathymétrie) sur des questions liées au recueil et à l'échange de données bathymétriques, dont la mise au point de moyens automatisés d'assimilation, de stockage, de recherche et de distribution, en sollicitant les conseils et l'assistance du Comité de la COI sur l'échange international de données océanographiques (IODE), et d'autres organismes si nécessaire.
- (4) stimuler le flux de données relatives à la GEBCO en recherchant activement des sources de données nouvelles et en encourageant la mise à disposition de données aux banques de données appropriées, dans le but de s'assurer que le plus grand nombre possible de données disponibles soit communiqué au Centre mondial de données pour la bathymétrie qu'est l'OHI, ainsi qu'à son Centre de données pour la bathymétrie numérique.
- (5) superviser les moyens permettant la maintenance, le développement et la mise à jour systématique du GDA dont les activités nécessitent :
  - (i) d'élaborer des procédures relatives à de nouvelles compilations de la bathymétrie ;
  - (ii) de fournir des conseils sur les normes et la méthodologie ;
  - (iii) de générer et de développer un fichier supplémentaire des routes suivies par les navires, qui constituera, par le biais de présentations graphiques, un instrument de vérification de la qualité de l'information bathymétrique.
  - (iv) d'intégrer de manière appropriée les noms géographiques des éléments du relief sous-marin ;
  - (v) de réfléchir au support d'information et au logiciel les mieux à même d'assurer l'usage efficace du GDA par tous les utilisateurs.
- (6) explorer, en vue d'une meilleure interprétation de la bathymétrie océanique, le potentiel de techniques telles que l'imagerie acoustique et les observations par satellites.
- (7) établir des spécifications ainsi qu'un calendrier pour la production d'une 6e édition de la série traditionnelle des feuilles GEBCO, en tenant compte des nouvelles technologies et des données disponibles.

- (8) étudier et mettre au point de nouvelles dispositions logistiques et financières extrabudgétaires pour la production d'une 6e édition de la GEBCO.
- (9) préparer et tenir à jour, en association avec des organismes nationaux et internationaux, un Index des noms des formes du relief sous-marin, faisant autorité.
- (10) recommander et élaborer des mesures permettant d'assurer la publicité, la diffusion et la vente, les plus larges possibles, des exemplaires du GDA ainsi que des cartes produites sous son égide.
- (11) maintenir, si nécessaire, des sous-comités consultatifs sur :
  - (i) les noms des formes du relief sous-marin,
  - (ii) la bathymétrie numérique,et créer, périodiquement, d'autres sous-comités, selon les besoins.
- (12) conseiller les organismes régionaux affiliés à la COI et/ou à l'OHI sur les spécifications pour les cartes bathymétriques, ainsi que sur la préparation de celles-ci à des échelles appropriées à des projets régionaux et aider à assurer leur compatibilité ainsi que leur inclusion ultérieure dans le GDA.
- (13) fournir des conseils en matière de cartographie des océans, à la demande d'organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux.

*Références :*

- a) *Document IOC/XVII/3. Rapport de la 17e session de l'Assemblée de la COI, Paris, France, 25 février - 11 mars 1993.*
- b) *Lettre circulaire du BHI 42/1993, en date du 15 septembre 1993.*

**CANDIDATURES**

*au*

**COMITE DIRECTEUR MIXTE COI-OHI POUR LA GEBCO**

**BULLETIN DE CANDIDATURE**

*(à faire parvenir au BHI, avant le 15 janvier 2003*

*Mél: [info@ihb.mc](mailto:info@ihb.mc) - Télécopie: +377 93 10 81 40)*

**Etat membre:** .....

.1 Compte tenu du mandat du Comité directeur mixte OHI-COI de la GEBCO (Annexe A à la LC du BHI 53/2002), souhaitez-vous proposer un candidat au Comité directeur mixte COI-OHI de la GEBCO?

OUI  NON

.2 Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom de votre représentant:

.....

Mél: .....

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom / Signature .....

Date: .....

Page laissée en blanc intentionnellement

**LISTE DES MEMBRES OHI – COI DU COMITE DIRECTEUR****Membres de l'OHI**

- M. David. MONAHAN (Canada), depuis 1985. Vice-président depuis le 1er mai 1989.
- M. Kunio YASHIMA (Japon), depuis 1991.
- M. Alexis HADJANTONIOU (Grèce), depuis 1993.
- Dr. Michael S. LOUGHRIDGE (USA), depuis 1998.

**Membres de la COI**

- Sir Anthony LAUGHTON (RU), depuis 1974. Président depuis le 1er juillet 1985.
  - Dr. Gleb B. UDINTSEV (Fédération de Russie), depuis 1974.
  - Dr. Robin K.H. FALCONER (Nouvelle Zélande), depuis 1985.
  - Dr. Ing. Hans-Werner SCHENKE (Allemagne), depuis 1991.
  - Lic. José Luis FRIAS SALAZAR (Mexique), depuis 1994.
-

Page laissée en blanc intentionnellement